



## Transports enfants a qui la charge

Par **vf62000**, le **17/01/2009** à **17:53**

bonjour je vous ecris pour savoir simplement mon ex femme et moi ce sont  
séparé et elle et demenagé dans l'aisne donc apres [s]accord ecris [/s]ensemble  
nous faisons les trajets donc 400 klm un week sur deux chacun un jour elle  
m'a envoye un recomandé en me disent que sont vehicule ne fonctionné plus  
donc je fais les allés retour tout les 15 jours maintenant qu'elle a recupé un  
vehicule elle n'ai plus d'accord pour reprendre notre accord . a t'elle le droit  
svp.merci.